



Sommaire

Un week-end de février dans le Doubs	1
Le point sur les A.C.M.	4
Le 22 mai c'est la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy	5
Programme des activités	6

Un week-end de février dans le Doubs

Olivier GRADOT

Vendredi 26 février : mon matériel est chargé, j'ai tout vérifié deux fois : c'est OK, j'ai tout pour faire l'araignée sur une corde. Il est 18 h quand mon prof de corde ([aka](#) Théo) m'envoie un texto pour me dire qu'il est sorti de chez le médecin et que je peux passer le chercher (une [tique](#) l'ayant attaqué à Pierre-la-Treiche le week-end précédent il fallait vérifier que la sale bestiole avait été correctement extraite). Nous faisons la route vers [Montrond-le-Château](#) en trois heures et profitons sur la dernière partie du chemin d'un GPS gratuit et bien pratique : le van de la famille Deck qui vient de nous doubler. Le trajet passe vite, c'est l'occasion pour moi de questionner mon prof sur les cavités prévues pour le week-end et de glaner quelques avis techniques qui me seront comme toujours utiles.

L'ensemble du groupe arrive quasiment en même temps au gîte du [G.C.P.M.](#), tout le monde se salue, nous déchargeons le matériel et les vivres et ensuite nous cassons la croûte. Théo et moi mangeons des pâtés lorrains (nous avons décrété il y a peu que c'était la nourriture parfaite pour les activités spéléos). Pour ce soir, chacun a pris de quoi manger.

En parallèle à notre dîner, nous constituons deux

groupes et choisissons les cavités où nous descendrons. Les choix sont portés sur le [gouffre d'Ouzène](#) à Tarcenay et sur le [gouffre de la Baume des Crêtes](#) à Déservillers. Le premier groupe, celui qui commencera par la Baume des Crêtes, est constitué de la famille Deck (Olivier, Caroline, Joseph, Michka, Marius et Renaud), de Pascal et Alexis. Le second groupe est constitué de Sabine, Théo, Benoit, Séverine, Giacomo, Jean-Luc, Valérie et moi-même. Afin de gagner du temps, nous laisserons les cavités équipées pour le dimanche. Une fois rassasiés, nous préparons les kits pour le lendemain puis allons nous coucher.

Samedi 27 février : Sabine, Benoit et moi sommes les premiers à nous lever. Je lance un café et nous sortons tous les trois promener Harko. Il fait encore frais et une fine couche de givre recouvre les champs entourant le village. La journée s'annonce belle. Nous profitons d'un joli lever de soleil et rapidement ses rayons font monter la température. À notre retour au gîte, tout le monde est levé. Jean-Luc, Valérie et Alexis sont partis aux aurores pour nous rejoindre au gîte à 8 h. L'équipe est maintenant au grand complet alors que nous prenons notre petit déjeuner. Une fois avalé, nous chargeons le matériel et les bidons pour le pique-nique que nous prendrons sous terre. Nos deux équipes se séparent. Je monte dans le van de Jean-Luc et Valérie qui m'emmènent vers le gouffre d'Ouzène se trouvant à une dizaine de minutes du gîte en voiture.

Arrivés sur place nous nous équipons. Sabine et Benoit font un rapide retour vers le gîte pour corriger un petit oubli (à force de devoir penser au matériel pour tout le monde, Sabine en arrive à

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

oublier une partie du sien). Un deuxième groupe de spéléos est sur place. Nous craignons de bouchonner à l'entrée de la cavité mais tout s'arrange puisqu'ils vont descendre par le P15 et nous par le P28. Le chemin d'accès à la cavité se trouve à deux minutes de marche de la voiture. Il est prévu d'équiper le P28 en double afin d'accompagner les débutants à la descente, d'installer la grande main courante dans la partie supérieure et d'équiper les derniers puits du fond, de passer par l'étroiture (qui n'est plus sélective) et de remonter le P18 afin de faire une boucle. Théo se lance le premier dans le P28 accompagné de Jean-Luc qui désire se remettre à l'équipement. Arrivés au bas du P28 qui a été fractionné, nous sommes tout de suite accueillis par de beaux [spéléothèmes](#). Ça s'annonce bien pour la suite. Théo équipe le P18 par lequel nous remonterons ultérieurement depuis la salle inférieure à la fin de notre parcours. Une fois le P18 équipé nous partons vers la galerie supérieure. L'avancée se fait dans un paysage bien concrétionné et nous alternons petites montées, passages avec main courante et petite vire verticale. Juste en amont du P6, je profite de la superbe cheminée concrétionnée pour faire quelques photos sympas de Benoit éclairant des concrétions par transparence. Le P6 est suivi d'un P12 qui nous mène dans la galerie inférieure où nous prenons notre casse-croûte assis sur des blocs de pierre. Les sandwiches jambon-fromage sont accueillis avec plaisir et nous faisons bien sûr aussi honneur aux légendaires Pom-potes (partenaire officiel de l'USAN pour les sorties sous terre) et autres barres sucrées. À la fin de notre repas, nous allumons une bougie blanche dans le fond de la salle, juste à côté d'une belle stalagmite. Nous coupons nos éclairages et nous nous recueillons quelques instants en pensant à notre regretté compagnon et président Daniel Prévot qui nous a quitté il y a deux semaines de cela. Je me rappelle de ma première rencontre avec lui et l'USAN en octobre 2014 à Pierre-la-Treiche, du mardi suivant au gymnase Provençal où pour la toute première fois je mettais un baudrier et montais sur une corde spéléo, je repense à la visite du Crotot qu'il a organisée en juin dernier, et à des phrases qui m'ont touché lors de sa cérémonie d'adieu. Au final je me dis qu'il doit nous regarder de près et que son âme nous accompagne dans nos sorties et s'assure que toutes les consignes qu'il nous a transmises sont respectées.

Nous rallumons ensuite nos éclairages et après avoir rangé nos bidons dans nos kits reprenons

notre parcours. Nous passons par une très belle galerie où nous évoluons dans un peu d'eau. Les petits bassins de calcite qui s'y trouvent nous font penser à un Spa particulièrement luxueux, un endroit parfait pour un bain de minuit romantique (avis aux couples spéléos qui ne savent pas quoi faire pour la prochaine Saint Valentin). Après ces bassins, nous passons par l'étroiture qui, en 2013, a dû être élargie lors d'un spéléo-secours afin de ressortir un spéléologue coincé dans une faille et fatigué par sa mésaventure. Je me dis que ça ne devait pas être une opération facile d'élargir ce passage. Ça ne devait d'ailleurs pas être très agréable non plus d'y être coincé ! Je penserai donc à faire un régime avant d'aller tenter la traversée de la [grotte Jacqueline](#) à Pierre-la-Treiche. Nous passons l'étroiture facilement. Dans son état actuel ce passage ne mérite même plus ce nom : plus besoin d'enlever le matériel ! Une fois de l'autre côté nous arrivons dans le bassin de la salle inférieure, avec là encore un superbe paysage. Nous nous imaginons bien camper sur la petite plage entourant le bassin. Nous profitons de l'endroit le temps que Théo monte au sommet du P18 pour l'équiper en double. Je continue mes travaux photos et nous sommes surpris par la présence d'ossements au sol. Vu la taille des os il devait s'agir d'un animal de bonne taille. Ça ne m'aurait pas surpris si nous les avions vu au pied d'un des puits d'entrée mais de les voir tout en bas de la cavité me laisse un peu plus perplexe... L'animal en question aurait-il survécu à une chute dans l'un des puits d'entrée et serait-il ensuite tombé en bas ? Une fois le P18 équipé en double, nous le remontons sous la surveillance de Théo qui vérifie que le passage de la déviation se fait dans les règles de l'art. Une fois en haut du puits nous retrouvons la salle que nous avions atteinte au début de notre parcours. Il ne reste plus qu'à remonter le P28, ce que nous faisons avec un peu de lenteur suite à quelques « emmêlements de corde ». Nous sortons de terre vers 17 h et sommes accueillis par un joli soleil qui est apprécié pour la session « enlèvement des combinaisons ».

De retour au gîte nous nous empressons de rallumer le poêle et d'étendre nos affaires pour les faire sécher. Nous mettons nos batteries en charge, nous nous douchons puis c'est l'heure de l'apéro.

Pour le dîner de ce soir, c'est lasagnes du traiteur sauf pour Théo qui, n'étant pas fan de fromage fondu, aura droit à des rôtis de pommes de terre. Les plats sont bien bons. La soirée se passe dans

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

une bonne ambiance. Nous nous racontons plein d'histoires, regardons les photos prises durant la journée, puis c'est direction le lit afin d'être en forme pour le lendemain.

Dimanche 28 février : je me réveille vers 7 h 30. Nous prenons notre petit déjeuner, Harko est promené et nous préparons nos affaires. Mon groupe part en direction de la commune de Déservillers pour le gouffre de la Baume des Crêtes. La route nous prend une vingtaine de minutes. Nous nous garons sur un chemin de terre entouré par des pâturages. Nous nous équipons rapidement puis rejoignons un petit bosquet situé à une centaine de mètres. C'est de cet endroit que nous allons pénétrer dans le gouffre et pas n'importe comment ! L'entrée se fait par un magnifique P40. Une main courante nous mène vers une vire verticale agrémentée de trois petits échelons qui s'avéreront bien pratique pour la passer sans devoir décrocher sa pédale. Théo passe en premier et double l'équipement du puits pour accélérer notre remontée. Durant la descente, nous pouvons déjà imaginer les volumes de la cavité. Nous ne nous sentons pas à l'étroit ! À mon arrivée au pied du puits je n'ai que quelques mètres à faire pour tomber sur de belles parois concrétionnées en pleine activité que je photographie le temps que le reste de l'équipe nous rejoigne. Notre parcours commence par une descente de la grande salle d'entrée. Nous suivons le lit (ce jour-là à sec) d'un petit torrent éphémère qui doit sacrément raviner lors de grosses pluies. La hauteur sous plafond est impressionnante. Sur la paroi en face de nous s'écoule une énorme cascade de concrétions jaunes qui me fait penser à un immense orgue accroché à la paroi d'une cathédrale gothique. Au sol autour de nous pousse une forêt de stalagmites atypiques car recouvertes de « branches » poussant à l'horizontale. Sur la droite de la salle, une seconde cascade de concrétions descend de la paroi, au fond un petit lac, partout des formes et des couleurs qui régalaient les yeux. Notre descente nous mène vers la salle du Réveillon où le terrain est propice à l'établissement d'un camp ou à une pause repas. Le plafond est constitué d'une grande dalle inclinée. Le sol est relativement plat et sec, une table et des tabourets constitués de blocs de pierre ont été installés au milieu de la salle. Après la salle du Réveillon, nous passons au-dessus d'un éboulis et allons jusqu'à l'entrée de la salle des Suisses qui est une salle où se trouvent en général des chauves-souris en bon nombre. D'ailleurs, juste à côté de l'entrée de cette salle, nous en croisons trois (des

grands rhinolophes si j'ai bien retenu la leçon), accrochées tout près les unes des autres. Pour ne pas déranger nos amies ailées nous ne pénétrons pas dans la salle des Suisses, seul Giacomo y entre pour réaliser un comptage. Il nous indique que les observations réalisées sur différents sites cet hiver indiquent que les chauves-souris se sont installées dans des parties plus hautes qu'à l'accoutumée à cause de la douceur que nous avons eu cet hiver (aux dernières nouvelles le plus chaud depuis 1900). La suite de notre visite nous fait passer entre les rochers de l'éboulis, un petit ressaut de cinq mètres et un petit boyau plus tard et nous voilà dans la salle des Dolois. Là encore ça concrétionne bien et nous en prenons plein les yeux. Nous passons un petit boyau en *ramping* puis descendons un dernier puits qui nous mène au pied d'une belle cascade. Notre visite va s'arrêter ici. L'heure passe et nous ne sommes pas vraiment en avance ! Je prends le temps de boire une gorgée d'eau à la cascade car je suis assoiffé et nos bouteilles sont au pied du P40 d'entrée... (je n'ai pas eu la chiasse !). Je monte en premier, suivi de Giacomo et Séverine. Nous faisons le retour ensemble. Sabine monte avec Jean-Luc et Valérie. Pour le déséquipement c'est Théo et Benoit qui s'y collent. La montée réchauffe, comme d'habitude. Arrivés au pied du P40 on déguste quelques gorgées de « la cuvée Karstique » : l'eau courante de Montrond qui, à son goût de calcaire, doit être capable de causer des calculs rénaux et de flinguer des chauffe-eau à une vitesse record. Nous pensons manger un bout avant d'entamer la dernière remontée, mais nous constatons que le bidon de vivres a été laissé en surface, voire au gîte... Nous ferons donc sans. La dernière verticale est sportive. Arrivés en haut nous sommes tous bien rincés par cette sortie mais nous avons des souvenirs « de luxe » plein la tête. Théo et Benoit ressortent en dernier en mode « charrue à corde » et nous retournons tous aux voitures pour nous changer avant de reprendre la route vers le gîte. Il est 15 h 30 passées et nous sommes affamés.

Heureusement nos collègues sont rentrés plus tôt que nous du gouffre d'Ouzène et la table est déjà mise quand nous arrivons. Nous déchargeons rapidement le matériel et passons à table. Nous dévorons avec plaisir nos assiettes de charcuteries, salades gourmandes, fromages et baguettes de pain. Ce repas est bien mérité. Une fois repus, il est l'heure pour nous de ranger le gîte, de nettoyer une partie du matériel et de nous séparer.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Giacomo, Théo et moi faisons la route ensemble vers Nancy et passons au local pour rapporter le matériel et finir de le nettoyer. Retour chez nous pour 23 h. Le lundi va être rock'n'roll mais nous sommes tous ravis du week-end passé.

Un grand merci à Madame la Présidente (aka Sabine) pour l'organisation de ce week-end, aux personnes ayant équipé / déséquipé, à la pluie pour nous avoir épargné, et à tous pour la bonne humeur



Le point sur les A.C.M.

Christophe PREVOT

Le 4 mars dernier la [Direction départementale de la cohésion sociale de Meurthe-et-Moselle](#) (D.D.C.S. 54) organisait une réunion d'information sur les Accueils collectifs de mineurs (A.C.M.) pour faire suite au [décret n° 2014-320 du 3 novembre 2014](#) modifiant l'article 227-1 du Code de l'action sociale et des familles et qui précise les types d'A.C.M. et les obligations légales qui leur sont liées. À cette occasion les chargés de mission de la D.D.C.S. ont abordé les différents types d'accueils, les réglementations en vigueur et la pratique des Activités physiques et sportives (A.P.S.).

On retiendra que :

- ✎ Il existe de nombreuses catégories d'A.C.M. séparés en trois « pôles » distincts :
 - ✎ les accueils avec hébergement : séjour court (1 à 3 nuitées), séjour de vacances (4 nuitées et plus) et les séjours spécifiques, incluant notamment le séjour sportif qui nous concerne plus spécialement ;
 - ✎ les accueils sans hébergement : accueil de loisirs ou accueil de jeunes (au moins sept mineurs pendant au moins quatorze jours, consécutifs ou non, au cours d'une même année) ;
 - ✎ les accueils de scoutisme avec ou sans hébergement.

Les accueils avec hébergement (premier « pôle ») **doivent obligatoirement être déclarés** auprès de la D.D.C.S. du département où réside l'association organisatrice **dès lors que le nombre de mineurs présents** (l'âge pris en compte est celui au jour de l'inscription) **atteint les sept personnes**. Pour effectuer la déclaration obligatoire, il est possible de procéder par téléprocédure sur le site du Ministère, la déclaration nécessitant notamment :

- ✎ un Projet éducatif défini par l'association

et les tranches de rires.

P.S. : Suite à de nombreuses doléances émises par certains dont je tairai le nom, je demande officiellement à Sabine de nous préparer du gâteau au chocolat pour la (les) prochaine(s) sortie(s).

Photos d'Ouzène : https://www.flickr.com/photos/olivier_gradot/sets/72157665335444565/

Et celles de la Baume : https://www.flickr.com/photos/olivier_gradot/sets/72157665166575341/

organisatrice qui précise les orientations éducatives (engagement, priorités, etc.) et les moyens (humains, matériels, budgets, etc.). Celui-ci doit être communiqué aux parents.

- ✎ un Projet pédagogique du séjour défini par le directeur et son équipe.
- ✎ une information complète (formulaire CERFA de déclaration des locaux, plans des locaux, assurance, rapport de la commission Hygiène et sécurité) à demander aux propriétaires quant aux locaux utilisés.

L'organisateur a évidemment obligation de disposer d'une assurance en responsabilité civile et de respecter les normes d'hygiène et de sécurité (mixité : séparation des lieux de couchage pour les enfants de plus de 6 ans ; vaccinations à jour ; présence d'un assistant sanitaire titulaire de l'attestation de P.S.C. 1, du Certificat S.S.T., de l'A.F.P.S., etc. ; [hygiène alimentaire](#)...).

Le **séjour sportif** est un séjour organisé **pour des mineurs licenciés** par des fédérations sportives, leurs organes déconcentrés (au niveau de notre fédération, les C.D.S. et C.S.R.) et les clubs qui leur sont affiliés dès lors que ce séjour a pour objet la pratique de l'activité telle que définie dans les statuts de l'association, à l'exclusion des séjours liés à des compétitions pour lesquels l'article 227-1 ne s'applique pas.

Pour des mineurs non licenciés, ce qui est le cas de certains de nos stages de découverte ou d'initiation, le séjour entre dans la catégorie du **séjour court** ou du **séjour de vacances** en fonction du nombre de nuitées prévues.

Pour ce qui est du séjour sportif et du séjour court, il doit y avoir un responsable majeur déclaré, sans contrainte particulière de qualification, et un minimum de deux adultes au niveau de l'encadrement. De plus, il n'y a pas de contrainte particulière au niveau de l'encadrement en dehors

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

de celles fixées par la fédération pour les séjours sportifs, alors qu'en séjour court l'encadrement de l'activité sportive doit être fait par un éducateur sportif (B.E.E.S., B.P. JEPS, C.Q.P., etc.).

Par contre, le séjour de vacances est beaucoup plus contraignant car :

- ✎ il nécessite un directeur stagiaire ou qualifié du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en A.C.M. (B.A.F.D.) ou d'un diplôme mentionné à l'article 1 de l'arrêté du 9 février 2007 ou titulaire de la Fonction publique territoriale (arrêté du 20 mars 2007) ;
- ✎ le taux d'encadrement est de un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et un pour 8 enfants de 6 ans et moins, cet encadrement devant comprendre au maximum 20 % de personnes non qualifiées et au maximum 30 % de stagiaires du BAFA ou d'un titre équivalent ;
- ✎ la pratique d'une activité sportive entre dans le cadre de l'arrêté du 25 avril 2012 : concernant le canyoning (fiche 4) l'encadrement de l'activité doit être assuré par un éducateur sportif alors que pour la

spéléologie (fiche 16), il doit l'être par un éducateur sportif ou un moniteur fédéral.

Enfin, la pratique d'une activité ludique ou récréative ou à finalité de déplacement (sont identifiées comme telles les activités accessibles à l'ensemble du groupe, non intensives et qui ne permettent pas l'acquisition de compétences comme, par exemple, faire un match de football derrière le centre, aller en vélo à la piscine, etc.) ne nécessite aucun encadrement particulier et doit être inscrite au projet pédagogique.

Pour résumer, la déclaration d'A.C.M. est obligatoire dès lors que le nombre de mineurs atteint les sept personnes. La présence de mineurs non licenciés fait alors systématiquement basculer le séjour en séjour court (1 à 3 nuitées) ou de vacances (4 nuitées et plus) et nécessite de fait un encadrement composé d'éducateurs sportifs (donc titulaires du B.E.E.S., du B.P.JEPS, du C.Q.P., etc., ou du monitorat fédéral pour la spéléologie). Enfin, le séjour de vacances nécessite un directeur et des animateurs diplômés.

Site de téléprocédure pour la déclaration : <https://tam.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/identification.aspx>

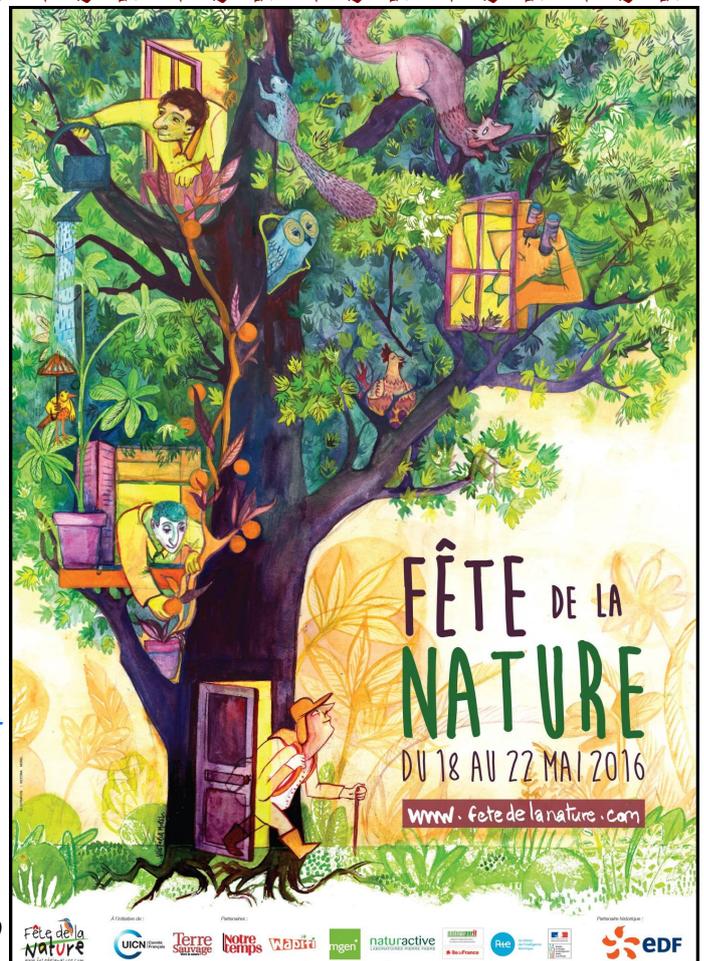
Le 22 mai c'est la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy

Christophe PRÉVOT

Pour la seconde année la commune de Villers-lès-Nancy organise la Fête de la nature. Cette fête a été lancée en 2007 sur l'initiative du comité français de l'Union internationale de conservation de la nature (U.I.C.N.) et du magazine Terre Sauvage dans l'objectif de célébrer et protéger la nature. Ainsi, chaque année, des associations de protection ou d'éducation à la nature, des collectivités locales, des établissements scolaires, des entreprises, voire des particuliers, organisent des manifestations au mois de mai à une date proche du 22 mai, date de la Journée internationale de la biodiversité.

Après avoir découvert le Spéléodrome de Nancy en novembre 2014 (voir : Prévot C. (2014) - « Le conseil municipal de Villers au Spéléodrome », Le P'tit Usania n° 196, USAN, Nancy, p. 2) et le travail de conservation mis en place par notre club, les élus de Villers nous ont proposé de participer à cette fête en faisant découvrir le site du Spéléodrome ainsi que

(Suite page 6)



(Suite de la page 5)

son patrimoine historique et faunistique.

Nous commencerons par présenter le site lors d'une conférence publique gratuite le mercredi 18 mai à 20 h au [château de Mme de Graffigny](#) puis, le dimanche 22 mai, nous organisons une porte-ouverte sur le Spéléodrome. Notre base logistique sera située dans une petite salle du [stade Roger Bambuck à Villers](#). Nous avons prévu quatre groupes de huit personnes en visite simple (descente et remontée par le puits de Clairlieu) avec départ toutes les 30 minutes à partir de 9 h. La mairie mettra à notre disposition un minibus pour effectuer des navettes du stade jusqu'au puits à environ deux kilomètres. Les inscriptions seront faites à l'avance auprès de Pascal Houlné et sur

place le jour même dans les créneaux qui seront encore disponibles.

Pour cette manifestation nous aurons donc besoin d'une petite dizaine de personnes le dimanche 22 réparties ainsi :

- ✦ quatre spéléo-guides bénévoles pour assurer les visites souterraines,
- ✦ un ou deux bénévoles pour la tenue du stand,
- ✦ deux bénévoles pour la gestion du matériel au stand (remise des casques, vérification des éclairages, etc.) et
- ✦ un bénévole pour assurer les navettes.

Les volontaires sont priés de s'inscrire rapidement auprès de Pascal Houlné.



Programme des activités

✦ Activités régulières

- **Gymnase** : tous les mardis soirs de 20 h 15 à 22 h ([gymnase Provençal](#), quai René 2, Nancy), apprentissage et entraînement spéléo ou escalade ; **chaussures de sport propres obligatoires**.
- **Piscine** : tous les jeudis soirs de 20 h 45 à 22 h 30 ([piscine Nakache](#), avenue Pinchard, Nancy), natation ou initiation à la plongée (sur demande formulée à l'avance) ; **bonnet de bain obligatoire**.

✦ Programme du mois d'avril

- **du 26 au 28 mars** : Week-end spéléo en Belgique en interclubs avec l'E.G.M. (Sedan, 08) / Contact : Sabine Véjux-Martin
- **le 1^{er} avril** : 2^e réunion préparatoire à la fusion des régions à la M.R.S.L. à Tomblaine à 19 h
- **le 22 avril** : 2^e réunion du comité directeur de l'USAN, à 19 h au local

PROCHAINE RÉUNION : VENDREDI 22 AVRIL À PARTIR DE 19 h AU LOCAL

✦ Prévisions

- **les 23-24 avril** : Week-end régional « Spéléo et handicap » à Savonnières-en-Perthois avec l'association [Handi Cap Évasion](#) / Responsable : Christophe Prévot
- **le 18 mai** : conférence de présentation du Spéléodrome de Nancy dans le cadre de la 2^e édition de la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy / Contact : Christophe Prévot
- **les 21-22 mai** : Week-end spéléo dans le Doubs / Responsable : Sabine Véjux-Martin
- **le 22 mai** : 2^e édition de la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy avec visite du Spéléodrome / Contact : Pascal Houlné

✦ Activités régionales et nationales

- agenda régional : camps, stages, expéditions, etc. sur <http://csr-l.ffspeleo.fr/?view=programme.php>
- agenda national et international : congrès, rassemblements, etc. sur <http://ffspeleo.fr/actus-nationales-150.html>
- stages nationaux E.F.C. / E.F.P.S. / E.F.S. : <http://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>



Toute l'année on recherche des bénévoles du club pour guider des groupes dans les grottes de Pierre-la-Treiche ou au Spéléodrome de Nancy. Pour ces guidages, le club participe aux frais de déplacement et d'usure du matériel personnel à raison de 40 € / demi-journée. Vous êtes intéressés ? Contactez Pascal Houlné, responsable des activités éducatives : houlne@orange.fr ou 07 81 66 10 22.

Veuillez transmettre vos articles, propositions pour le programme et annonces diverses pour le bulletin *Le P'tit Usania* à Christophe Prévot : christophe.prevot@ffspeleo.fr ou 03 83 90 30 25.